

Image not found or type unknown



Remboursement de salaire post cif

Par **Crica**, le **05/04/2011** à **10:26**

Bonjour, rnJ'ai pris un congés de formation l'année dernière financé par le FONGECIF. rnL'Ecole n'a pas tenu le nombre d'heures de formation, or que mon entreprise m'a payé conforme stipulé au départ, maintenant ils me demandent de rembourser l'intégralité des sommes versées (inclus les frais payés à l'Etat). rnSuis-je obligé de rembourser cette somme ? Quelles sanctions puis-je avoir, car je n'ai pas les moyens de payer et mon entreprise veut que je rembourse coute que coûte... rnMerci d'avance.